



Lettre d'information N°7 / 2020 – Septembre

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda

La Mission des Affaires Européennes et Internationales tient à vous souhaiter une excellente rentrée, et a le plaisir d'accueillir Mme Chloé PAQUETTE (chargée de mission) et M. Jean-Pierre HOUSSEL (directeur de projets), arrivés respectivement chez FranceAgriMer et Business France en renfort sur les sujets CTI. Cette rentrée sera également l'occasion de reprendre plusieurs groupes de travail, dont deux se tiendront dans les prochaines semaines (possibilité d'assister en présentiel ou en virtuel).

Mardi 22 septembre (14h-17h) : comité de pilotage Taste France n°4

Mercredi 23 septembre (14h30-16h) : webinaire « *Franchissons le Brexit ensemble* » organisé par la DGDDI et la DGAL. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#)

Judi 24 septembre (9h30-12h30) : séminaire sur le Brexit organisé en présentiel par le Bureau des Négociations Commerciales du MAA. Pour vous inscrire, contactez maryse.berton@agriculture.gouv.fr et brigitte.berthet@agriculture.gouv.fr

Judi 24 septembre (14h-16h) : réunion du groupe de travail « Pays » (en visio-conférence ou en salle Ebène, FAM)

Vendredi 2 octobre (14h-16h30) : première réunion du Comité « appui au développement de la coopération institutionnelle » (en visio-conférence ou en salle Erable, FAM)

Judi 8 octobre (10h-12h30) : webinaire organisé par l'AFEAA dans la continuité de l'étude sur les Nouvelles Routes de la Soie, sur le thème : "*Commerce international des produits agricoles et agro-alimentaires: quelles opportunités logistiques pour les exportateurs français?* ». Pour vous inscrire, contactez inna.krivosheeva@inaporc.asso.fr

Actualités

Tableau de bord des résultats à l'export des filières agricoles et alimentaires françaises pour l'année 2019

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, en lien avec FranceAgriMer, a conçu un tableau de bord fournissant les éléments chiffrés de pilotage et de suivi, sur une année, de la performance internationale de nos filières pour l'année 2019. Les informations produites concernent tous les produits agricoles et agroalimentaires, ainsi que les filières bois et dérivés, biodiesel, engrais et produits phytosanitaires et machinisme agricole et agroalimentaire.

Cliquez sur les liens suivants pour consulter le [tableau de bord](#), ainsi que la [note de synthèse](#) correspondante.

Contacts : Philippe PAQUOTTE philippe.paquotte@franceagrimer.fr ; Xavier PACHOLEK xavier.pacholek@agriculture.gouv.fr

Prochaine réunion du groupe de travail « Pays » (24/09)

La prochaine réunion du GT « Pays » aura lieu le jeudi 24 septembre de 14h à 16h30 à FranceAgriMer (salle Ebène). Elle pourra également être suivie en visioconférence.

Pendant cette réunion seront présentés les cahiers des charges et rétro-plannings des études à venir. Les modalités futures de restitution de ces études seront discutées.

Contact : Anatole GAULTIER anatole.gaultier@franceagrimer.fr ; Chloé PAQUETTE chloe.paquette@franceagrimer.fr

Première réunion du comité « appui au développement de la coopération institutionnelle » (02/10)

Suite au transfert à FranceAgriMer des activités du GIP ADECIA, un comité « Appui au développement de la coopération institutionnelle » se réunira pour la première fois le vendredi 2 octobre.

Le comité a vocation à servir de cadre à la recherche de synergies entre l'expertise institutionnelle agricole et les attentes des filières en matière coopération internationale. Le ministère présentera à cette occasion la déclinaison de la stratégie internationale au titre de la coopération institutionnelle.

Contact : Marie-Pierre GLADE marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Veille par zone géographique

L'équipe de la MAEI a lancé depuis cet été une veille destinée à fournir quelques éléments de conjoncture, de tendances, ou d'opportunités sur les marchés à l'export dans le contexte de crise actuel. N'hésitez pas à nous contacter à commission.internationale@franceagrimer.fr si vous souhaitez enrichir cette veille par vos remarques / suggestions.

Sources d'information : actualités des Conseillers aux Affaires Agricoles, Revue de presse du Club Demeter, Agrafil, webinaires Business France & CCI franco-étrangères, [carte de l'impact économique de la crise sanitaire sur les exports français par Business France](#), etc

Sélection du mois (dans l'ordre) : Royaume-Uni / Brexit, Europe, Etats-Unis, Amérique (hors Etats Unis), Chine, CEI, Asie (hors Chine et CEI), Afrique Subsaharienne, Maghreb

Contact : Chloé PAQUETTE chloe.paquette@franceagrimer.fr ; Anatole GAULTIER anatole.gaultier@franceagrimer.fr ; Frédérique REINBOLD frederique.reinbold@franceagrimer.fr ; Florence LUNDY florence.lundy@franceagrimer.fr ; Florence ABEASIS florence.abeasis@franceagrimer.fr

ROYAUME-UNI / BREXIT



Conjoncture

- Le gouvernement britannique refuse de retirer du projet de loi sur le marché intérieur les éléments contraires à l'application de l'accord de retrait et au droit international. Ce projet de loi a pour objet de fixer les principes de fonctionnement du marché intérieur britannique après la sortie de la période de transition, prévue au 1er janvier 2021. Pendant cette période de transition, le RU reste dans l'union douanière de l'UE et dans le marché unique, ce qui lui permet de bénéficier des libertés de circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et des services. La fin de la période de transition créera inévitablement des obstacles au commerce et aux échanges transfrontaliers. Pour rappel, le RU est le 4^{ème} client de la France avec plus de 8% des exports français en valeur. C'est aussi le 6^{ème} fournisseur de la France. **La MAEI de FAM a réalisé un tableau détaillant le poids des échanges entre la France et le RU pour chaque filière (import et export), disponible à [ce lien](#)**



Tendances

- Lidl annonce l'ouverture de 25 nouveaux points de vente dans les 6 prochains mois, malgré un ralentissement voire une interruption des projets de construction de l'enseigne pendant la crise. Ceci amènerait l'enseigne à un parc de 1000 points de vente dans le pays. 100 points de vente supplémentaires sont prévus à l'ouverture entre 2021 et 2022. Lidl emploie aujourd'hui 25 000 employés en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse.
- L'annonce d'Amazon d'offrir un service de livraison d'épicerie gratuite à ses membres Prime dans tout le pays d'ici la fin de l'année inquiète la grande distribution. Le service Fresh d'Amazon était auparavant disponible moyennant un supplément mensuel et était limité à quelques centaines de codes postaux à Londres. Amazon ne détient actuellement que 3 % du marché britannique de l'épicerie en ligne, contre 14 % pour Ocado et plus de 30 % pour Tesco mais selon les spécialistes, il pourrait rapidement devenir un acteur important.

Opportunités

- Royaume-Uni : selon The Grocer, la consommation de petits fruits rouges a rencontré un succès sans précédent pendant le confinement. Pour l'année glissante jusqu'au 14 juin 2020, les données Kantar montrent un sursaut de +10% en valeur pour le marché global des fruits rouges, dont notamment +25% pour la fraise, et 50% pour la mûre.

EUROPE



Conjoncture

- Espagne :
 - Carrefour performe au premier semestre 2020. Le chiffre d'affaires s'élève à 4,6 Md EUR, soit 8,3% de plus que l'an dernier sur la même période. L'entreprise s'est félicitée d'avoir su capitaliser la hausse de consommation des ménages (en raison de la paralysie de la restauration hors domicile) et souligne une multiplication par deux de ses ventes en ligne. Ces chiffres contrastent avec la légère rétraction des marchés français (- 2,6%) et d'Amérique latine (- 7,9%).
 - Les ventes de machines agricoles repartent à la hausse, dopées par les subventions gouvernementales. La tendance déjà perceptible fin mai se consolide, avec 1 484 unités vendues en juin 2020, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2019, conséquence logique du plan gouvernemental « RENOVE », qui visait à subventionner la modernisation du matériel agricole.
- Irlande : les consommateurs sont encouragés à manger au restaurant par le gouvernement. Dans le cadre de la relance économique, un programme intitulé « [Eat out to help out](#) » a été mis en œuvre tout le mois d'août permettant aux clients des restaurants, cafés, pubs de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 50 % sur leur addition.



Tendances

- Espagne :
 - Les consommateurs sautent le pas de l'achat de produits frais sur internet. Historiquement grands consommateurs de produits frais (40 à 45% des dépenses totales en alimentation), les Espagnols se montraient assez réticents quant à l'achat de ces derniers en ligne. Il semblerait que la crise sanitaire ait contribué à faire sauter ce « verrou » : les produits frais sont la catégorie qui croit le plus rapidement actuellement, avec plus de 50% d'augmentation des achats par rapport à l'an dernier.
 - Les plateformes de vente directe dans l'agroalimentaire ont le vent en poupe, qu'il s'agisse de PME ou de grands groupes. Le géant de la boisson Mahou-San Miguel, qui faisait figure d'outsider il y a un an en lançant ce type de plateforme, a enregistré des commandes multipliées par 5 pendant la crise sanitaire.
- Pays-Bas : une enquête menée auprès des importateurs de vins et détaillants dégage des opportunités pour les vignerons français. Réalisée à la fin du confinement, ses conclusions sont les suivantes : regain d'intérêt pour les vins du « Vieux Monde », pérennisation des canaux de vente en ligne, hausse du prix d'achat moyen par bouteille (5,49 €), hausse de la consommation d'effervescents (hors champagne), baisse de la saisonnalité des rosés de qualité (consommation plus étalée sur l'année), fort développement du Bag-In-Box, baisse des marges dans la restauration, impact négatif de la crise limité aux vins supérieurs à 10 EUR...

ETATS-UNIS



Conjoncture

- La première tranche du plan de soutien à l'agriculture est en train d'être mis en œuvre (16 Md USD sur les 22,5 Md USD alloués à l'agriculture). Un plan additionnel est à l'étude à la demande des filières. Côté demande, le secteur HORECA est encore très perturbé. Le reste de la chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire (retailers) a relativement bien résisté. Alors que l'offre de produits carnés a diminué suite à la fermeture sanitaire d'abattoirs géants (depuis réouverts), la production de produits laitiers est excédentaire.



Tendances

- L'UTSR (Bureau du Représentant du Commerce des Etats-Unis) a lancé les auditions concernant des distorsions de concurrence des productions de fruits et légumes mexicains dans le cadre de l'Accord Etats-Unis/Mexique/Canada (AEUMC). Un plan sur la question des importations mexicaines sera bientôt dévoilé. Le Canada est également critiqué pour ses modalités d'octroi de certificats d'importations pour les produits laitiers américains.
- 25 sénateurs US appellent à surveiller les négociations du Mexique avec l'UE, en particulier pour empêcher la reconnaissance par le Mexique d'IGP européennes de produits laitiers dont les dénominations sont aussi utilisées par les produits américains.

Focus « taxes Trump »

- La liste des produits surtaxés de 25% a été élargie aux confitures au détriment des produits français et allemands, en contrepartie d'une suppression des taxes sur des produits anglais et grec. Les Etats-Unis ont refusé de tenir compte de la démarche d'Airbus qui s'est remis en conformité avec les règles internationales afin de clôturer la querelle commerciale. L'Union européenne pourrait être à son tour autorisée par l'OMC à taxer les produits américains, suivant les résultats de l'arbitrage attendu cet automne pour son propre panel contre les subventions aéronautiques des Etats-Unis à Boeing.
- Des taxes de 25% vont être imposées spécifiquement aux importations françaises, suivant le projet de représailles contre la taxe française des GAFA. L'entrée en vigueur de ces taxes est prévue à 2021. Les vins pétillants et le roquefort ne semblent pas être dans la liste. L'issue des discussions entre les deux pays est étroitement liée à l'évolution de leurs positions dans les négociations multilatérales à l'OCDE sur le projet de refonte des règles fiscales internationales, notamment en ce qui concerne les sociétés qui échappent à l'imposition.
- On note une première « désescalade » des tensions avec la signature d'un accord commercial partiel UE-US qui, en marge de ce contexte de tensions, supprime les droits d'importations européens sur les homards américains, et réduit de 50% les droits de douane américains sur un certain nombre de produits européens (principalement des plats préparés, et des verreries de cristal).

AMÉRIQUE (HORS ETATS-UNIS)



Conjoncture

- La pandémie a fortement impacté l'agriculture familiale et la distribution des aliments en Amérique Latine. 93% des agriculteurs familiaux percevraient d'ores et déjà les effets négatifs de la crise dans la région, et les filières les plus touchées sont celles des légumes et de l'aquaculture.
- Argentine : des entreprises agroalimentaires ont demandé à bénéficier du plan de prévention de crise débouchant sur des suspensions de contrats de travail et des licenciements. La situation sanitaire continue de se détériorer mais les mesures de confinement sont allégées, dans un contexte de situation économique insoutenable après 4 mois d'activité réduite.
- Chili : le plan de récupération de l'économie prévoit 200 M EUR d'investissements pour l'agriculture. La situation sanitaire s'améliore et le gouvernement a annoncé un plan de déconfinement. Le pays reste le premier d'Amérique latine en nombre de morts Covid-19 pour 1000 habitants.



Tendances

- La pandémie provoquera la plus grande crise économique et sociale de l'histoire de l'Amérique Latine selon la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL). Celle-ci prévoit une baisse de 5,3% du PIB de la région en 2020 et une aggravation du chômage et de la pauvreté.

CHINE



Conjoncture

- Danone renforce sa présence en Chine avec le rachat d'une usine de production de lait infantile à Qingdao et l'ouverture d'un centre de recherche à Shanghai. Le groupe cherche ainsi à élargir sa gamme de produits adaptés à la demande chinoise, son second marché depuis 2019, représentant 10 % de son chiffre d'affaires mondial.
- La coopération internationale entre la Chine et l'Afrique s'institutionnalise. Une base de développement et de coopération agricole dont les recherches porteront sur les technologies de production agricoles, les systèmes de gestion et le commerce international

a été créée à Changsha (Hunan). Des sous-centres spécialisés tels que le Centre de commercialisation du cacao, café, coton ou caoutchouc verront le jour.



Tendances

- Un accord historique a été signé entre l'UE et la Chine sur la reconnaissance des indications géographiques. En négociation depuis près de dix ans, l'accord protégera 100 IG européennes (dont 26 IG françaises) sur le territoire chinois et 100 IG chinoises en Europe. Après sa signature par le Parlement européen, l'accord sera officiellement adopté par le Conseil et entrera en vigueur fin 2021. Il est prévu que, dans les quatre ans suivants, son champ d'application soit élargi à 175 IG supplémentaires dont la liste reste encore à définir.
- Les exportations agricoles et agroalimentaires françaises vers la Chine au premier semestre ont augmenté de 12,8 %. Elles ont été tirées par les exportations de viande (+ 34,7 %, essentiellement de la viande porcine) et celles des céréales (+ 393,7 %). La demande en viande porcine devrait rester dynamique, au vu de la pénurie en viande en Chine ; de même, la demande en Cognac semble redémarrer. En revanche, les exportations de vins, qui ont baissé fortement (- 43,3 %) et plus que les autres origines (- 31,4 %), devraient continuer à souffrir de la concurrence australienne et de la contrefaçon; et la mauvaise récolte céréalière française, à l'inverse des États-Unis, devrait pénaliser la position concurrentielle française avec une forte baisse des exportations de céréales.
- Une crise alimentaire menace-t-elle la Chine ? La hausse des prix domestiques et des importations pourraient être le signal d'une crise alimentaire, suite aux inondations, aux dégâts d'insectes et aux rumeurs de réserves compromises. Face à la hausse de l'import de soja, porc, blé, maïs, plats préparés et congelés, la sécurité alimentaire est une préoccupation importante des gouvernants chinois.

Opportunités

- Le catalogue des investissements étrangers a été révisé. Les secteurs de la production de lait stérilisé et de fromage ont été ajoutés à la liste des investissements encouragés par le gouvernement (sachant que trois catégories d'IDE existent : interdits, restreints, favorisés).
- Les grandes entreprises chinoises investissent dans le développement de start-up de livraisons alimentaires et de site d'e-commerce. Alibaba a racheté l'application de livraison Ele.me et son système logistiques de distribution locale. Le site de courses en ligne Missfresh a réuni 495 millions de dollars d'investissements.

COMMUNAUTE DES ETATS INDEPENDANTS (CEI)



Conjoncture

- Russie :
 - La croissance de la production russe dans le secteur agricole a été de 4% par rapport à juillet de l'année dernière. En revanche, le PIB du pays a chuté de 4,7% par rapport au mois de juillet 2019, tandis que la baisse en juin était de 6,4%.

- Selon Greenpeace, plus de 20 M d'hectares de forêt auraient brûlés en 2020 à la mi-août, soit déjà deux fois le bilan de 2019 déjà considéré comme une année à forte incidence de feux de forêt.



Tendances

- Russie :
 - La production de machines agricoles a augmenté de 20 % sur les 6 premiers mois de 2020 par rapport à la même période de l'année dernière et a atteint 827 M EUR, malgré la pandémie de Covid-19.
 - Le gouvernement cherche à mieux intercepter les livraisons vers la Russie de produits sous embargo alimentaire russe, transitant principalement par la Biélorussie. Il est proposé de pénaliser les entreprises qui transportent ces produits en Russie, s'il est impossible d'identifier leur propriétaire. Actuellement, la responsabilité pour le stockage et le transport des produits sous sanctions n'est pas établie. La seule sanction pour les importateurs est la confiscation de produits illégaux.

Opportunités

- Ouzbékistan : le président Mirziyev a signé un décret sur la mise en œuvre d'un projet de modernisation de l'agriculture avec la participation de la Banque Mondiale. Le coût total du projet est estimé à 659,3 M USD.

Russie : focus céréales

- Les prévisions pour la nouvelle récolte annoncent la seconde plus importante récolte de l'histoire de la Russie avec environ 127 M t de céréales en 2020.
- Conséquence du dynamisme des exportations et de la bonne tenue des prix, les trois grands opérateurs de terminaux en eau profonde dans le port de Novorossiysk font planer le risque d'une augmentation des coûts de transbordement. En conséquence, les importantes agroholdings menacent de changer de route en se tournant vers le fret camion.
- On note des achats record de l'Egypte malgré des prix en hausse, avec à ce stade 80% des achats provenant de Russie dont un appel d'offre record attribué à la Russie de 530.000 tonnes.

ASIE (HORS CHINE ET CEI)



Conjoncture

- Inde :
 - Le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur indien a révisé sa politique envers les Investissements directs étrangers (IDE), rendant obligatoire l'approbation par le gouvernement d'investissements (dont fusions et acquisitions) provenant de pays frontaliers. L'objectif est d'empêcher que certains investisseurs étrangers profitent de la détresse financière des sociétés indiennes.
 - Suite à la dérégulation partielle des marchés agricoles (5 juin 2020) sur les barrières inter-Etats, les agriculteurs ont été obligés de passer par des intermédiaires.



Tendances

- Inde : le gouvernement indien cherche à attirer des investisseurs soucieux de quitter la Chine. Néanmoins, les problèmes logistiques en Inde continuent de contraindre le commerce dans le pays. Les infrastructures portuaires sont opérationnelles mais la logistique peut être retardée (pénuries de camions).

Opportunités

- Japon : début août, le pays a officiellement levé l'ensemble des restrictions sanitaires qui pesaient encore sur l'importation de la viande de bœuf française de plus de 30 mois, conséquences de la crise de l'ESB des années 2000. Les débouchés de la filière bovine française au Japon bénéficieront des avancées de l'Accord de partenariat économique UE-Japon grâce auquel les droits de douane ont déjà été significativement diminués, et cette diminution est amenée à se poursuivre dans les prochaines années.
- Inde :
 - La demande pour les produits emballés sous plastique, perçus comme plus sains face au virus, est en augmentation. Seul 12 % de la production indienne est transformée, ce qui offre des opportunités pour l'importation de produits emballés.
 - L'industrie des équipements pourrait être la grande gagnante de l'après crise en Inde, notamment dans les secteurs de l'élevage et du respect de la chaîne du froid.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Conjoncture

- Sahel :
 - La situation politique et sécuritaire se dégrade du fait de la pandémie. Les éleveurs sont mis en difficulté en raison des restrictions de circulation.
 - Les conditions de production ont permis des récoltes globalement satisfaisantes grâce à une bonne pluviométrie. Néanmoins la réduction des échanges met en difficulté certaines populations (difficulté de circulation des intrants et de la main d'œuvre).



Tendances

- L'Afrique est en quête de politiques innovantes pour répondre à sa demande croissante de viande, selon un rapport de la Banque Mondiale. D'après ce rapport, si en 2013 un Africain moyen consommait 19 kg de viande et 44 kg de lait par an, ces chiffres devraient atteindre respectivement 26 kg et 64 kg en 2050. Le rapport préconise un certain nombre de mesures pour accroître et consolider le secteur de l'élevage, faute de quoi les producteurs africains ne seront pas en mesure de répondre à la demande future en viande.
- Afrique de l'ouest : les gouvernements multiplient les mesures en faveur des filières agro-alimentaires pour augmenter la productivité, diversifier et renforcer les filières et, in fine, accroître l'autosuffisance.

- Côte d'Ivoire : le Programme Alimentaire Mondial (PAM), la Banque Alimentaire de Côte d'Ivoire et le Centre d'Excellence Régional contre la Faim et la Malnutrition (CERFAM) ont signé un protocole d'accord afin de promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition et réduire le gaspillage alimentaire en Côte d'Ivoire.

Opportunités

- Côte d'Ivoire :
 - Une Bourse des matières premières agricole a été créée. Les activités démarrent avec trois produits : l'anacarde, la noix de kola et le maïs. Cette nouvelle bourse permettra de mettre fin au marché de gré à gré où sont souvent pratiqués des prix peu avantageux pour les producteurs.
 - Un projet de loi modifiant les règles relatives à la commercialisation et à la régulation de la filière café-cacao a été proposé. Il vise à permettre aux acteurs de la filière d'avoir une meilleure maîtrise du marché international du Café et du Cacao.
 - Le Fonds vert pour le climat a accordé un financement de 11,8 M USD au pays pour la mise en place du projet PROMIRE. Le projet vise à promouvoir une production de cacao sans déforestation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays.

MAGHREB



Conjoncture

- Algérie : le projet de jumelage « Appui au renforcement des capacités de la Direction générale des Forêts dans la mise en œuvre de la stratégie forestière » en Algérie reprend ce mois de septembre après 5 mois de suspension du fait de la crise sanitaire. Le premier comité de pilotage aura lieu fin septembre en distanciel et des méthodes de travail adaptées seront mises en place pour mener à bien les premières missions. De manière plus globale, on note une reprise progressive mais générale des autres projets de coopération en Algérie.
- Maroc : on note une réduction du déficit commercial de la France envers le Maroc de 25% pour les produits agricoles, sylvicoles et de la pêche au terme des 5 premiers mois de 2020.



Opportunités

- Maroc : l'AFD finance un pôle régional pour l'innovation agricole à Fès. Selon un communiqué associant l'AFD et l'université euro-méditerranéenne, il s'agit d'un projet pilote visant à structurer un pôle régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'agriculture et de l'agriculture. L'AFD met à la disposition de l'université une subvention de 1,5 M EUR destinée à la conception et Exécution de ce projet dans son campus universitaire.